

**CONSEIL PORTUAIRE DE TOULON**

**Séance du 8 septembre 2021  
Compte-rendu**

**COMPOSITION : 19 titulaires – 18 suppléants (Quorum : 13)**

**PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 14**

**TITULAIRES : 6**

M. Yannick CHENEVARD, Président,  
M. Xavier QUENET, représentant la ville de SAINT-MANDRIER,  
M. Anthony AJELLO, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
M. Thomas LEGALL, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,  
M. Yann BROUILLARD, usager désigné par l'Autorité Portuaire  
M. Bernard MOGIN, représentant le CLUPIPP.

**SUPPLEANTS : 6**

M. Jean-Pierre COLIN, représentant la ville de la Seyne,  
M. Jacques VERDINO, représentant la CCIV, Concession Commerce,  
M. Jérôme BOSI, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
M. Marc GILVESTRE, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,  
M. Patrick BELLOEIL, usager désigné par l'Autorité Portuaire,  
Mme Stéphanie RISSEL, usager désignée par la CCIV,

**VISIOCONFERENCE : 1**

M. Olivier VINCENS, usager désigné par l'Autorité Portuaire

**POUVOIRS : 1**

M. Robert VOLSY donne son pouvoir à M. MOGIN

**ABSENTS ET EXCUSES :**

MM. Stéphane BOZZANO et Mario IBARES, usagers désignés par la CCIV,  
M. Guy LEBERRE, représentant la ville de TOULON,  
M. Jacques BIANCHI, représentant la CCIV, Concession Commerce,  
Mme Laurence CANANZI, représentant la CCIV, Concession Plaisance,  
MM. Bruno LEGER, Paul VORGEAT et Lucien MERLO, représentants le CLUPIPP,  
MM. Jérémy ROGANI et Eric PAPALIA, représentants le personnel des docks.

**INVITES :**

MM. Jérôme GIRAUD, Jean-Christophe BARBAGELATA, Hervé MOINE, Jean-Luc ZVUNKA et Mmes Laurence NEID, Sophie DI COSTANZO et Céline TAMBON, CCIV  
Lionel MOSNIER, Capitainerie,  
M. Olivier VAROQUI, DDTM,  
M. Jacques BAZIN, Base Navale,  
M. David RICOTTIER, Gendarmerie Maritime,  
M. Sébastien FERNANDEZ, lamanage,

**MEMBRES DE LA METROPOLE TPM :** MM. Alexis VILLEMIN, Jean-Philippe LE FUR, Patrick GARCIA, Christopher ACKLAND, Thierry AUBRY, Christophe LAMBERT, Christophe COLOMBANI,

Gabriel REMOLEUR et Mmes Emilie NICOLAS, Rebecca AREND, Maryline CUESTA et Virginie DADOUN.

Monsieur CHEVENARD, Président du Conseil Portuaire de Toulon – La Seyne - Brégaillon, ouvre la séance à 10h30. Quatorze membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents ou représentés. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls douze votes seront exprimés par les membres présents. Messieurs BOSI et GILVESTRE ne pouvant pas voter, le quorum (13) n'est donc pas atteint.

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU**

- ✓ Séances des 16 mars et 21 mai 2021 - **Vote**

Le Président annonce qu'en l'absence du quorum, ces comptes rendus seront votés à la prochaine séance du 24 septembre 2021. En l'absence de quorum, seuls les sujets d'informations ne nécessitant pas de vote seront évoqués lors de cette séance. Un nouveau conseil sera re convoqué au plus vite pour les autres points.

## **II – AFFAIRES GENERALES**

### **1. Rapports d'activité TPM**

- ❖ Rapport d'Activité Lazaret/Manteau/Tamaris/Balaguier

Monsieur CHENEVARD donne la parole à monsieur GARCIA qui participe à son dernier conseil portuaire au sein de la direction des ports de la Métropole TPM et le remercie pour son investissement pour la communauté portuaire. Celui-ci revient sur le rapport d'activité du Lazaret qui connaît une diminution du nombre de nuitées, confirmée par une baisse des recettes, à cause des effets de la crise sanitaire. Le bilan global reste en augmentation.

- ❖ Rapport d'Activité Toulon hors-concession

Monsieur ACKLAND annonce que les recettes de droits de port ont baissé de 38% en 2020 à cause du COVID-19. Les recettes et dépenses de fonctionnement ont baissé et les investissements ont également diminués. L'activité grande plaisance a connu une augmentation avec un total de 4629 jours-escales (+50%).

### **2. Rapport d'activité CCIV**

- ❖ Rapport d'Activité Concession Commerce

Monsieur GIRAUD annonce que le chiffre d'affaires réalisé sur l'année 2020 est de 7,63 millions d'euros (-35%), avec une décision de maintien de l'activité malgré la crise sanitaire. Il explique que 1 172 896 passagers ont été accueillis. Il annonce 487 475 tonnes de fret roulier sur TCA, 9 786 véhicules neufs. Il revient sur la solidarité et le partenariat avec les acteurs de la place portuaire face à la pandémie, la poursuite des travaux structurants de modernisation des infrastructures et la signature de la charte du plan régional "Escale zéro fumée".

Dans le détail, l'activité ferries a diminué de 35% et l'activité croisière de 100%. La masse salariale a augmenté à cause de transfert du personnel de la CCIV vers la direction des ports. Le résultat négatif de 1,7 millions a été compensé par la trésorerie disponible.

Il revient ensuite sur l'achèvement du plan de modernisation du Terminal Fret de Brégaillon, sur la livraison des travaux de reconnexion du Terminal Fret de Brégaillon avec les réseaux ferrés national et européen, la réfection des chaussées lourdes, la livraison du nouveau bâtiment d'exploitation de la « Gate » d'entrée de Brégaillon ainsi que le surfacage de la voie de circulation connectant Brégaillon Centre à Brégaillon Sud. Il ajoute que le déménagement de la société SNRTM sur un nouveau lot et la déconstruction de son ancien bâtiment en vue de l'accueil de la future plateforme CNRS est en cours. Il poursuit avec l'analyse de la qualité de service, avec des enquêtes de satisfaction et une analyse des demandes aux embarquements/débarquements, avec sur 368 enquêtes, 95% de satisfaction et 100% de taux de recommandation.

Il revient sur la démarche collective « Rebond Brégaillon », avec une réécriture de l'offre commerciale & du positionnement et sur l'animation sur les réseaux sociaux avec +40% d'adhésion moyenne.

#### ❖ Rapport d'Activité Concession Plaisance

Monsieur GIRAUD annonce que le chiffre d'affaires réalisé sur l'année 2020 a augmenté de 0,7% grâce à l'augmentation du nombre d'annuels et le fait que de nombreux plaisanciers soient restés au port durant cette période. Les équipes sur les ports ont permis d'assurer la continuité de service face à l'évolution de la pandémie, la sécurité des biens et des personnes et l'entretien du lien avec les plaisanciers, les clubs et les sociétés nautiques. Il revient sur les travaux avec comme mission de garder le cap de l'excellence environnementale (certifications ports propres actifs en biodiversité). Il s'arrête notamment sur la construction d'un ponton pour l'accueil des navires du patrimoine et le doublement de la surface de l'aire de carénage sur Saint Louis du Mourillon, le lancement des travaux de mise aux normes de la station d'avitaillement sur Toulon Vieille Darse, la réfection du quai I et du brise houle, le remplacement du portail d'accès à la panne G et le réaménagement de l'accueil du bureau du port sur Toulon Darse Nord, la mise en place de 33 Nurseries de type ReFISH, de panneaux de sensibilisation et 6 suivis scientifiques sur Toulon Darse Nord et la Seyne sur Mer et le lancement de la campagne de renouvellement des compteurs d'eau associée à la et mise en place de la télérelève sur tous les ports. Il poursuit avec l'avancement des certifications Ports Propres comprenant l'installation de 59 nurseries artificielles, les suivis écologiques par l'IFREMER et la mise en place de la télérelève pour maîtriser les consommations d'eau. Ainsi, 1740 anneaux CCIV sont certifiés Ports Propres dont 1475 Actifs en Biodiversité.

Concernant l'analyse de la qualité de service, les enquêtes de satisfaction et l'analyse des demandes aux embarquements/débarquement, il annonce 95% de satisfaction pour l'accueil et +40% d'adhésion moyenne.

### 3. DSP Concession Plaisance

Point non traité en l'absence du quorum

## III – SITE DU LAZARET / MANTEAU / TAMARIS / BALAGUIER

### 1. Avancement des travaux et projets divers

#### ❖ Extension du Bureau du port

Monsieur LAMBERT explique que les locaux ne disposent pas de sanitaires pour hommes et pour femme et que le régisseur n'a pas son propre bureau. Des modulaires devraient être installés sur le port du Lazaret. La zone étant en AVAP, une discussion est en cours avec l'architecte des bâtiments de France. Le montant des travaux est de 170 000 € HT environ.

#### ❖ Réhabilitation des pontons plaisance

Il poursuit avec ces travaux qui permettront de remplacer les pontons individuels par des pontons collectifs, durant un ou deux ans pour 1 700 000 € HT, dont une aide du Conseil Départemental de 480 000 € HT.

#### ❖ Remplacement des portails et mise en place de barrières

Madame AREND revient sur les nombreuses pannes et dégradations qui nécessitent le remplacement par des portails autoportés. Des barrières permettant d'économiser les ouvertures/fermetures des portails seront également mises en place pour filtrer l'accès en journée. Le montant des travaux est de 45 000 € HT.

#### ❖ Remplacement du contrôle d'accès et de l'aire de lavage

Disposant d'un contrôle d'accès obsolète, le port a été équipé du contrôle d'accès Dormakaba déjà présent sur les principaux sites de la Métropole, pour un montant de 32 300€HT.

#### ❖ Construction d'un quai pour l'Huitrerie de Tamaris

Monsieur GARCIA explique que dans le cadre de l'arrêté préfectoral permettant la réhabilitation des pontons, des travaux sur le village des pêcheurs avait été autorisés. Un quai va être construit par un particulier. La constitution du dossier est en cours.

#### ❖ Amélioration de la vidéo-protection

Monsieur AUBRY annonce la mise en place, sur le site du Lazaret, de quatre plus deux caméras. Le coût de l'opération s'élève à 14 136 € HT

## 2. Questions diverses

Monsieur GARCIA signale que la Métropole va renouveler divers AOT (Club de Poséidon, Aviron Seynois et association action terre-neuve 83). En fin d'année, la convention d'occupation temporaire pour la SNPM sera renouvelée, en dérogation de la mise en concurrence habituelle, puisque l'activité de cette association le permet.

## IV – CCIV – CONCESSION PLAISANCE

#### ❖ Point d'activités

Monsieur GIRAUD annonce que la saison pour la plaisance a été bonne. Les ports ont été presque pleins. Il informe le conseil de la possibilité, à partir de cette année, de renouveler les demandes d'inscription de manière dématérialisée en complément de la démarche par courrier ou sur place. Il revient sur la réouverture de la station d'avitaillement pour la saison et sur la mise en place d'une application mobile gratuite destinée aux plaisanciers (services, mise en relation et découverte de la destination), couplée à une application métier pour une optimisation de la gestion du plan d'eau.

## V – CCIV – CONCESSION COMMERCE

### ❖ Point d'activités

Il poursuit en expliquant que l'année est très proche de 2019 en terme de fréquentation sur le terminal TCA. Le trafic a été impacté par la situation sanitaire au premier semestre mais a retrouvé son niveau historique de 2019 aux mois de juillet-août. Le centre de dépistage COVID-19 a bien fonctionné entre le 16 juillet et le 2 septembre 2021.

Sur le terminal fret de Brégaillon, il annonce que le trafic de véhicules neufs se pérennise. Il rajoute que la CCIV sera au salon de la logistique et du transport de Paris. Concernant les croisières, la première escale de l'année est confirmée pour le 16 septembre et 6 devraient suivre. Les annonces 2022 sont encourageantes (87 escales). Il conclut avec les investissements réalisés qui sont maintenant des équipements de confort ou d'ornement, souvent en lien avec le volet environnemental. Un travail est effectué avec la Région et l'ADEME pour le financement d'un générateur électrique à hydrogène pour pouvoir connecter également sur Brégaillon des bateaux fret. Le commandant MOSNIER rajoute que l'accueil des paquebots a été stoppé avec la pandémie, mais que les navires devaient tout de même stationner et que l'accueil des marins a été compliqué. Le port de Toulon a reçu ces bateaux (25 durant toute la période) en toute sécurité sanitaire ce qui a été apprécié par les marins et les armateurs.

## VI – SITE DES FORMES ET QUAI D'ARMEMENT

### ❖ Diagnostic Ports Propres réalisé : plan d'actions en cours de programmation

Madame CUESTA revient sur le plan d'action proposé pour la démarche Ports Propres qui comprend l'installation de sanitaires, la reprise de la gestion des ordures ménagères, la création d'un point de collecte des déchets, un dispositif anti-pollution, le renforcement de la sécurité, le suivi de la qualité des sédiments portuaires, la formation du personnel portuaire et la signalisation des équipements.

### ❖ Nouvel embarcadère Espace Marine

Madame NICOLAS annonce que les travaux commencés fin 2020 devraient être prochainement réceptionnés. Elle revient sur les subventions accordées par le FEDER, le FNADT et le département, puis sur l'aménagement effectué avec un planchon en encorbellement fixé sur le quai existant et une passerelle d'accès articulée à pente variable accessible aux PMR. Monsieur CHENEVARD précise que la pose de tauds sera également prévue.

## VII – SITE DE BREGAILLON

Point non traité en l'absence du quorum

## VIII – SITE DE TCA

### ❖ Relocalisation de la Capitainerie du port de Toulon

Madame NICOLAS poursuit avec ce projet dont le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet d'architectes POIESIS. La phase esquisse est en cours de finalisation. Un contact avec l'ABF a été pris par le cabinet d'architecte

Le démarrage de la phase d'avant-projet sommaire est prévu en septembre. Le coût de la maîtrise d'œuvre est de 75 200€ HT et le coût estimé des travaux est de 800 000€ HT. Le bâtiment comprend trois niveaux.

Monsieur VAROQUI remercie l'Autorité Portuaire pour ce projet qui avance bien.

#### ❖ Point d'avancement CENAQ

Monsieur CHENEVARD rappelle que c'est un projet financier très lourd qui fonctionnera seulement si les navires sont connectables. Monsieur VILLEMIN revient sur les trois sources d'énergie (réseau public, photovoltaïque et possiblement une pile à combustible), sur les batteries qui seront installées pour stocker l'énergie et sur la versatilité du système. Il annonce que le déplacement provisoire du bureau du port de plaisance et des sanitaires est en cours, ainsi que l'instruction du permis de construire de l'ombrière photovoltaïque. Le marché de travaux principal a été signé et le début de la phase de préparation de chantier est en cours. La livraison du premier quai (Minerve) et le test de connexion du premier ferry sont prévus au premier trimestre 2023. La livraison des quais Fournel et de la Corse se feront en quasi simultané. Les travaux de l'ombrière photovoltaïque et des équipements de connexion croisière suivront. Il conclut avec l'ajustement de l'usage des crédits de paiement sans modification du montant total de l'autorisation de programme. Monsieur CHENEVARD revient sur la nécessité de contrôler l'utilisation du carburant à 0,1% de soufre.

Monsieur GIRAUD affirme que cette étape est essentielle mais nécessite la transformation des navires de la Corsica ferries. Il précise que les navires transformés bénéficient déjà des remises prévues pour les bateaux « propres ». Il précise que les subventions prévues pour l'armateur pour ces transformations doivent être maintenues au-delà de cette année. Il revient sur la nécessité de travailler collectivement pour disposer de navires utilisant des carburants alternatifs.

Monsieur CHENEVARD rappelle que les sondes posées montrent que même aujourd'hui la pollution dans le port n'est pas supérieure à celle constatée sur Lazare Carnot.

Monsieur COLLIN rappelle que la Région est très impliquée dans ce projet et que les ports sont prioritaires dans le combat contre la pollution.

#### ❖ Lancement des bathymétries de contrôle pour la saison 2022

Madame AREND annonce que les bathymétries de contrôle ont été lancées comme chaque année afin de garantir la qualification des quais de TCA et de Brégaillon. Selon les résultats de cette campagne, des dragages seront effectués. Le montant des interventions est de 45 000 € HT. Monsieur MOSNIER explique que le niveau de tirant d'eau admissible sera établi en fonction du trafic pour 2022.

## IX – SURETE – SECURITE

Points non traités en l'absence du quorum

## X – AUTRES POINTS

#### ❖ Remplacement de défenses d'accostage

Monsieur GARCIA annonce, dans la continuité du remplacement des défenses, le remplacement de 7 défenses supplémentaires sur le Ro-Ro Minerve, 17 défenses sur le quai Fournel, 5 défenses sur le quai des CNIM et une vingtaine de défenses sur le quai Lolo. Le montant de l'opération est de 220 000 € HT.

#### ❖ Intervention de la Marine Nationale

Le Capitaine de Corvette BAZIN explique que le quai Milhaud 1 va être porté à 450m, ce qui va nécessiter une modification de la ZINC. Il revient également sur le SAR, pour lequel une correction est effectuée pour organiser de manière plus pérenne et plus facile l'organisation des secours sous la coupe du CROSSMED. Enfin, il revient sur la méconnaissance des règles dans la rade militaire et sur la nécessité de travailler avec la capitainerie pour sensibiliser les usagers.

## XI – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h00.

Yannick CHENEVARD  
Président du Conseil Portuaire  
de Toulon – La Seyne/Brégaillon

